

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DE S DELIBERATIONS

Séance du 19 avril 2014

OBJET :

**Convention de mutualisation de moyens
au sein de la direction des systèmes
d'information et de télécommunication de la
Communauté Urbaine du Grand Nancy
Désignation d'un représentant au sein
du Comité de pilotage**

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°11

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que la ville a adhéré le 29 mars 2004 à la convention de mutualisation de moyens au sein de la direction des systèmes d'information et de télécommunication (D.S.I.T.) de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

L'objet de cette convention porte sur trois objectifs :

- Avoir une approche communautaire pour mieux interpénétrer les systèmes d'information, les procédures et les organisations dans le respect le plus total des choix et spécificités des villes tierces de l'agglomération,
- Rationaliser et intégrer des ressources permettant le développement des systèmes d'information des collectivités dans le cadre d'un partenariat équilibré et volontaire entre les villes de l'agglomération et la communauté urbaine,
- Faire participer les collectivités, suivant leur quote-part d'utilisation, aux charges de fonctionnement et d'investissement de la direction des systèmes d'information communautaire.

Par ailleurs, la D.S.I.T. s'engage à assurer les missions et projets validés par les élus désignés par chaque collectivité et réunis au sein d'un Comité de pilotage.

Or, suite au renouvellement des Conseillers Municipaux, il convient de désigner un nouveau représentant au sein du Comité de pilotage précité jusqu'au terme de la convention de mutualisation, à savoir le 17 août 2014.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner un élu chargé de représenter la ville d'Essey-lès-Nancy au sein du Comité de pilotage prévu dans le cadre de la convention du 29 avril 2004 de mutualisation de moyens conclue entre la ville d'Essey-lès-Nancy et la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

DELIBERATION

La candidature de Pascal LAURENT est proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et 1 abstention, (M. CAUSERO) la candidature de M. LAURENT.

Pascal LAURENT est désigné représentant de la ville au sein du Comité de pilotage de la D.S.I.T.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 24 avril 2014.

Extrait conforme

Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2014

tenu sous la présidence de
M. Michel BREUILLE, Maire,

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	28
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil Municipal le :	11 avril 2014
- Convocation distribuée le :	11 avril 2014
- Affichage du procès-verbal le :	30 avril 2014

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLMÉ, M. VOGIN, MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, MME BRENDEL, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. COLMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIR

- M. PERNOSSI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait,

Le Maire,




Michel BREUILLE